

Service Patrimoine et Archives  
Ville de Lorient

<u>Mission principale</u>	Guide saisonnier 6 mois
<u>Missions principales</u>	<p>Au sein d'une équipe de 2 guides saisonniers du service Patrimoine et Archives, puis de 3 guides saisonniers en haute saison, sous la responsabilité de la responsable du secteur ressources et médiation :</p> <p>En qualité de guide saisonnier, vous assurez les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil des publics au bloc K3 à la base de sous-marins</li> <li>• La conduite des visites guidées en français et en anglais à destination des visiteurs (individuels ou groupes adultes et scolaires) du bloc K3 de la Base de sous-marins de Keroman,</li> <li>• Etre l'interlocuteur sur place des différents usagers du K3 avec rôle de reporting</li> <li>• Alerter la responsable de tout problème éventuel : risque sur personnes, risque bâtimantaire, etc.</li> <li>• Renseigner les visiteurs sur les animations du service Patrimoine et Archives</li> <li>• Ponctuellement des visites guidées ou l'accueil d'autres édifices historiques et patrimoniaux</li> </ul>
<u>Aptitudes et compétences requises</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des techniques de guidage en français et en anglais.</li> <li>•aisance orale.</li> <li>• Compétences linguistiques avérées (anglais principalement ou autre langue étrangère appréciée)</li> <li>• Formation en histoire, histoire de l'art, ou patrimoine appréciée</li> </ul> <p>Ponctualité et rigueur- Capacité à travailler en équipe- Sens du contact et de l'accueil (écoute, patience, discréetion) – Savoir pratiquer l'écoute active et le dialogue - Sens du service public</p>
<u>Observations</u>	<p>En avril : semaine de 30h00</p> <p>De mai à septembre : semaine de 35h00</p> <p>En haute saison : amplitude horaire des visites sur la haute saison de 10h00 à 18h00. Selon les visites de groupes, possibilité de travailler avant 9h30 et après 19h30. Pour le guide qui ouvre le site : arrivée à 9h30 ; Pour le guide qui ferme le site : départ à 18h30</p> <p>Travail du mardi au dimanche (jours de repos définis en fonction du planning. Jour de repos fixe : lundi)</p>